

FONCIER

Décision 2025-52 : Exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée section AY n°48 située 1390 Boulevard Lepic à Aix-les-Bains

1 DOCUMENT - Publié le 05 mars 2025



DEC_2025-52.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 414,9 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.